

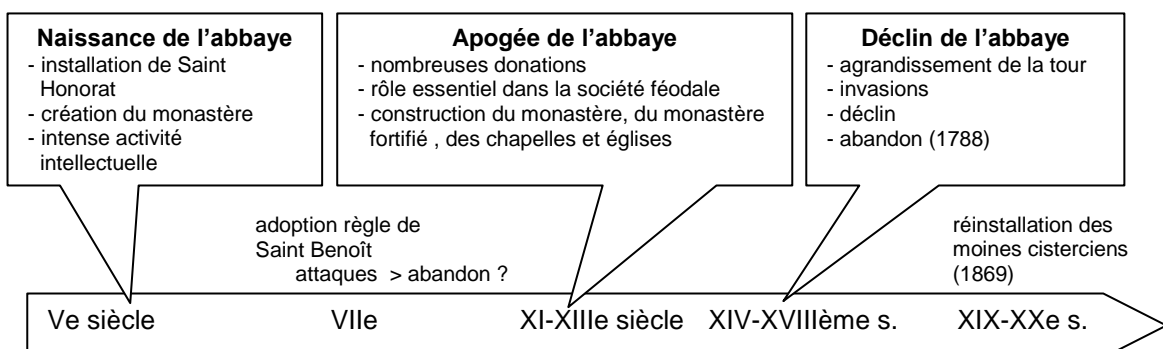
Dossier pédagogique

L'Île Saint-Honorat de Lérins : un monastère dans la société féodale

Classes de seconde



- | | |
|----------------------------------------------------|---------------------------------------------|
| 1 Tour ou monastère fortifié | 6 Chapelle Saint-Porcaire |
| 2 Bâtiments monastiques du XIX ^e siècle | 7 Chapelle Saint-Pierre |
| 3 Église Saint-Honorat ; au sud : le cloître | 8 Chapelle Saint-Michel |
| 4 Chapelle de la Trinité | 9 Chapelle Saint-Caprais |
| 5 Chapelle Saint-Sauveur | 10 Chapelle Saint-Cyprien-et-Sainte-Justine |



I/ Sur le bateau. Pourquoi des chrétiens s'installent-ils sur cette île au Vème siècle ?

Document 1. Saint Honorat appartenait à l'aristocratie gallo-romaine à la fin du IVème et au début du Vème siècle après J.-C. Malgré l'hostilité de sa famille, Honorat reçoit le baptême alors qu'il est adolescent. Très jeune, il pratique les rigueurs de l'ascèse avec son frère Venantius (jeûne, prière, abstinence). Bientôt les deux frères vendent tous leurs biens et ils décident de quitter leur patrie. Ils partent vers l'Orient. Et dans leur voyage vers l'Orient, aux sources du monachisme, ils sont accompagnés d'un ancien, Caprais, leur père spirituel. Ce voyage est écourté par la mort de Venantius en Grèce. Honorat revient en Gaule, il passe par l'Italie et il choisit de s'installer sur la petite île de Lérina, qui était alors inhabitée depuis longtemps. (Extrait d'une conférence de M. Labrousse)

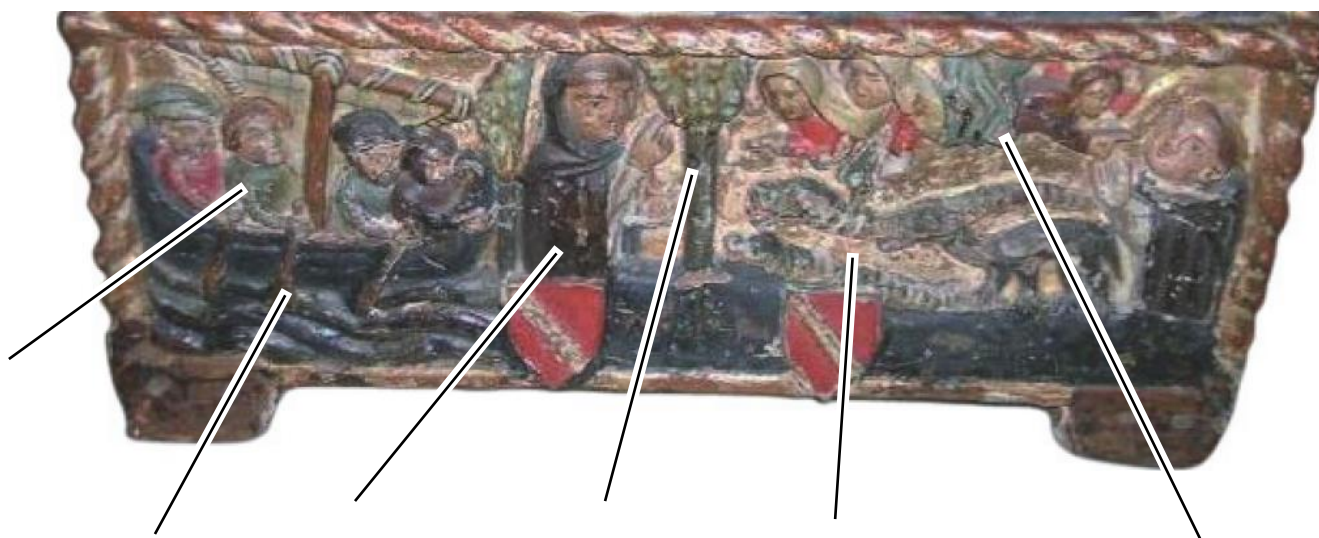
Hilaire d'Arles (moine de Lérins, auteur de la première « vie de saint Honorat », au Vème siècle) donne une description effrayante de ce lieu au moment où Honorat débarque sur l'île : « Ainsi, il gagne une île inhabitée à cause de sa nature particulièrement repoussante, où personne n'abordait par crainte des bêtes venimeuses (...) Les habitants des environs racontaient que ce désert était effrayant (...) » La suite est racontée de la façon suivante au XIIIème siècle : « Le Saint, à son arrivée dans l'île, voyant accourir les serpents, se prosterne et conjure le Seigneur de les exterminer. Aussitôt ils expirent tous. Mais leurs corps infestaient l'air ; le saint monte sur un palmier, lève les mains vers le ciel et prie avec ferveur le Dieu qui l'appelait dans la solitude. Alors la mer se soulève, les flots inondent la surface entière de l'île et emportent en se retirant les cadavres de ces reptiles » (Vita Sancti Honorati).

Selon Fauste de Riez (moine du Vème siècle) « Non seulement il a marché sur l'aspic et le basilic, mais il a restauré chez beaucoup d'hommes l'image, peut-être déjà perdue, du Christ. Tantôt il changeait des bêtes sauvages en hommes, tantôt il changeait des hommes, pour ainsi dire, en anges ».

Aspic et basilic : noms de serpents

Question 1 : Quelle est la signification religieuse de cette légende ? De quoi les serpents sont-ils la métaphore ?

document 2. Scène représentée sur la **châsse*** de saint Honorat conservée à la **cathédrale*** de Grasse.



Question 2 : Complétez la légende de la scène représentée sur la châsse* de saint Honorat.

Document 3. La conversion à la vie monastique commence par le renoncement radical à de tout ce qui peut détourner de Dieu, plaisirs, honneurs, richesses. Le moine choisit la solitude et veut sortir du monde « nu, comme échappé au naufrage ». Eucher décrit Lérins comme une anticipation du Paradis, l'image de la Jérusalem céleste. Les hommes qui habitent l'île y mènent une vie « angélique » : charité, humilité, piété, espérance, obéissance, silence, sérénité, chasteté caractérisent cette « assemblée de saints ». La « vie heureuse » à laquelle ils aspirent est déjà une réalité pour eux puisque, dans la solitude du désert, ils « jouissent de la présence du Christ ». Les paysages décrits reflètent cette conception paradisiaque du désert. L'île de Lérins est évoquée comme une oasis aux sources abondantes et à la végétation luxuriante. « Ma chère Lérins, (...) écrit Eucher, pleine de sources jaillissantes, couverte d'herbes verdoyantes, remplie de fleurs éclatantes, charmant la vue et l'odorat, s'offre à ceux qui l'habitent comme un vrai paradis ». Extrait d'une conférence de M. Labrousse. Eucher est un abbé de Lérins au Vème siècle, qui écrit un « Éloge du désert ».

Question 3 : Quelle est la raison religieuse de l'installation des moines sur une île au haut moyen-âge ? Pourquoi Eucher décrit-il Lérins comme un lieu paradisiaque ?

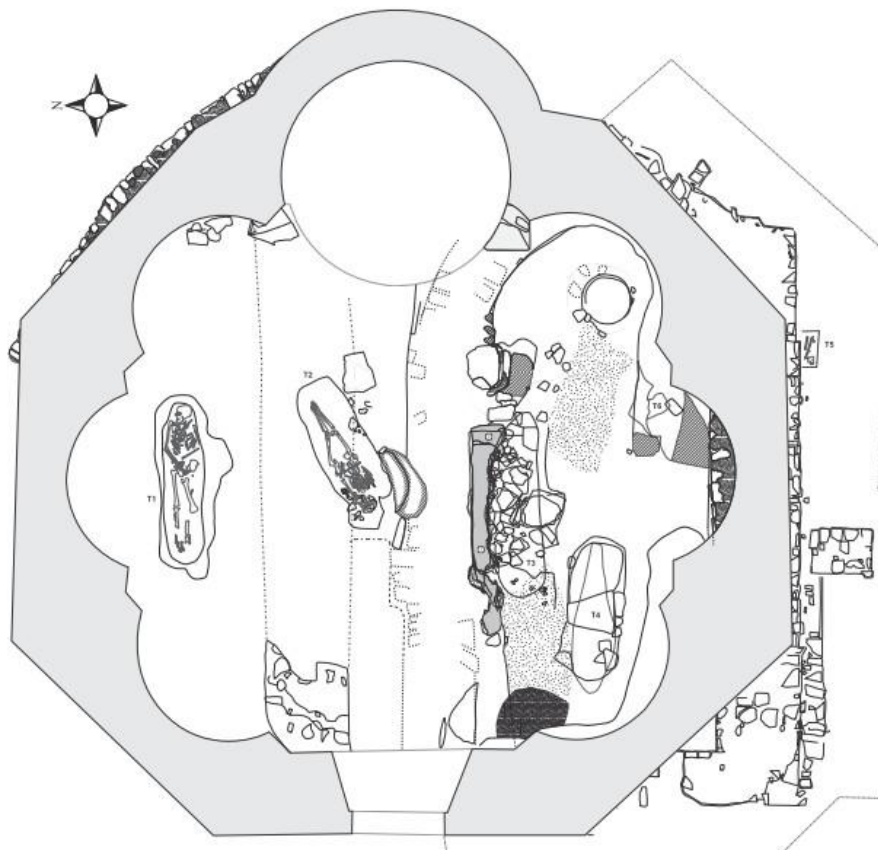
2/ Chapelle Saint Sauveur (n° 5 sur le plan). Quels sont les fondements de la foi des moines ? Que sait-on des premiers siècles de l'histoire du monastère ?

Document 4 : Extraits du Nouveau testament

« Jean, 10. Je suis le bon pasteur ; le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. c'est pour cela que le Père m'aime, parce que je donne ma vie, pour la reprendre.
Luc, 24. Ainsi est-il écrit que le Christ souffrirait et ressusciterait d'entre les morts le troisième jour, et qu'en son Nom le repentir en vue de la rémission des péchés serait proclamé à toutes les nations, à commencer par Jérusalem.
Actes des apôtres, 10, 35-43. Alors Pierre prit la parole et dit : (...) Lui qu'ils sont allés jusqu'à faire mourir en le suspendant au gibet, Dieu l'a ressuscité le troisième jour et lui a donné de se manifester, non à tout le peuple, mais aux témoins que Dieu avait choisis d'avance, à nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts ; et il nous a enjoint de proclamer au Peuple et d'attester qu'il est, lui, le juge établi par Dieu pour les vivants et les morts. C'est de lui que tous les prophètes rendent ce témoignage que quiconque croit en lui recevra, par son nom, la rémission de ses péchés. »

Question 4 : Expliquez la signification religieuse du nom de la chapelle.

Document 5. Plan des fouilles de la chapelle Saint Sauveur.



dirham (monnaie arabe) : témoignage de



époque carolingienne (8^{ème}-9^{ème} siècle) : chapelle de plan



V-VI^{ème} siècle : un oratoire de plan et des tombes.

Document 6. « Il est tentant de rapporter un tel édifice à l'existence de cellules isolées qui auraient caractérisé les premiers temps de l'occupation monastique de Lérins. » Y. Codou, archéologue.

Document 7. « Pour désigner le lieu de solitude où Honorat a souhaité s'installer, Hilaire utilise à plusieurs reprises le mot « désert » (eremus), selon une tradition qui remonte aux premiers moines orientaux qui, dès le III^e siècle, avaient choisi de vivre en solitaires dans les déserts égyptiens [On parle alors d'« ermites ».] On voit aussi apparaître des groupements d'anachorètes qui, venus se former auprès d'un père spirituel, se construisent chacun une cellule dans le voisinage de la sienne. Il existait enfin un 3^e type d'organisation monastique, le cénobitisme, [qui consistait à créer] une communauté pour laquelle [est élaborée] une règle de vie en commun. » D'après M. Labrousse.

Question 5 : complétez la légende du plan de la chapelle Saint Sauveur.

Question 6 : De quelle forme de vie monastique la plus ancienne chapelle témoigne-t-elle ?

3/ Chapelle Saint Porcaire (n° 6 sur le plan). Martyrs et pèlerinages

Document 8. *A une époque où la Provence souffrait des exactions sarrasines, l'abbé Porcaire avait été averti en songe par un ange de l'heure et du jour de l'attaque des Sarrasins à Lérins et de la mort certaine de tous. L'ange conseille que chacun choisisse soit la fuite, soit le martyre. Au matin, Porcaire réunit tous les frères et leur annonce ce qu'il a entendu et vu. Certains décident alors de rester, d'autres de se retirer sur des îles plus sûres. À l'arrivée de la flotte sarrasine, Porcaire exhorte les frères à s'abandonner au martyre. Dans la lumière, entourés par les anges et les élus, les frères peuvent alors rejoindre la Jérusalem céleste.*
Résumé du premier récit du martyre de Saint Porcaire (écrit au XI^{ème} siècle) (In Labrousse et alii, 2005, Histoire de Lérins).

Le récit est ensuite repris et amplifié au cours des siècles suivants : Vita Sancti Honorati, en latin, puis Vida de Sant Honorat, en provençal, au XIII^{ème} siècle, par le moine-troubadour Raimon Féraud, puis encore au XVI^{ème} siècle.

Document 9. « Les saints moines se trouvèrent cinq cents* fermement résolus à endurer courageusement le martyre pour le nom du Christ. Seuls deux d'entre eux, Columbus et Eleutherius, jeunes encore, s'étaient laissés gagner par la crainte d'une mort violente, et étaient allés se cacher dans une grotte située sur le rivoage. Les hordes des Sarrasins abordèrent bientôt à Lérins, en poussant contre les saints des cris de haine et de mort. Ils abattent les églises, brisent les croix, profanent les autels et tous les ustensiles sacrés, et se saisissent des moines innocents. [...] Les sauvages barbares les piquèrent avec leurs lances, les sabrèrent avec leurs glaives, et enfin leur tranchèrent la tête. Eleutherius, les ayant entendu, sortit de sa retraite et vint se joindre à ses frères. (...) Columbus se repentait d'avoir manqué de courage, Mais c'était la Providence divine qui avait voulu le conserver en vie, afin qu'il pût révéler à la postérité tout ce dont il venait d'être témoin et qu'on célébrât dignement, durant la suite des siècles, le jour anniversaire du martyre des saints moines. » D'après la légende de Saint Honorat (XVI^{ème} siècle).
cinq cents* : il y avait en réalité sans doute une vingtaine de moines au maximum ...

Document 10. « Il y a une île en Provence, qui est appelée LÉRINS par ses habitants et a jadis été dédiée au Seigneur Jésus-Christ par le sang et les têtes de cinq cents martyrs. Le SAINT abbé PORCAIRE, lit-on, fut leur chef et le porte-étendard de leur victoire, alors que s'abattait sur eux la fureur du peuple des Sarrasins. Le monastère de cette île, uni à l'Époux céleste par l'effusion et le bénéfice du sang d'un tel nombre de martyr... » Document de 1110, attribué à un pape, conservé dans la bibliothèque de Lérins.

Question 7 : Pourquoi les moines de Lérins insistent-ils autant sur le martyre de saint Porcaire ? Que prouve ce martyre ?

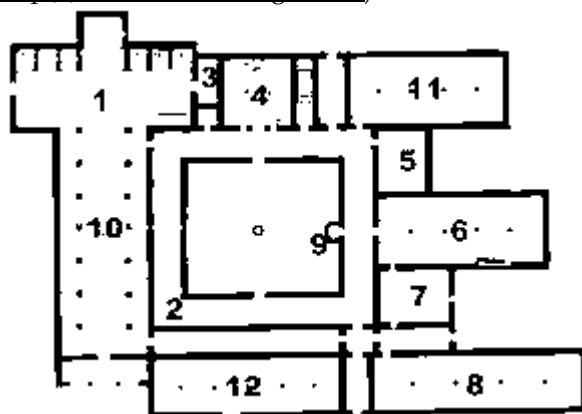
Document 11. « Le pape Eugène IV (...) avait quitté ses souliers et fait le tour de l'île à pieds nus, donna sa bénédiction à l'île et accorda les mêmes indulgences plénières que celles qui sont accordées à ceux qui font le voyage de la Terre Sainte. (...) Depuis, (...) Dieu, par les mérites des saints qui reposent dans cette île, avait opéré plusieurs miracles pendant ce saint pèlerinage. » D'après la légende de Saint Honorat (XVIème siècle).

Document 12. En 1246, à la demande de l'abbé et des moines, le pape concède quarante jours de rémission à tous les fidèles pénitents et confessés qui visiteraient Lérins tous les ans le jour de la fête de saint Honorat. Dans le récit épique de la vie d'Honorat, les indulgences sont beaucoup plus étendues : ceux qui visiteraient l'île de la veille de l'Ascension jusqu'au lundi de la Pentecôte recevraient la même absolution que les pèlerins qui se rendent à Jérusalem. À ceux qui feront le pèlerinage sept années de suite seront remis tous leurs péchés, sauf l'adultère, l'assassinat d'un clerc ou de parents que seul le pape peut absoudre. Comme signe de cette rémission, ils recevront une palme. Ceux qui viendraient à Lérins pendant les autres périodes de l'année recevraient un an et quarante jours d'indulgence. (In Labrousse et alii, 2005, Histoire de Lérins).

Question 8 : Pourquoi les pèlerins se pressent-ils sur l'île au Moyen Âge ? En quoi la légende sert-elle les intérêts du monastère ?

4/ Monastère fortifié (n° 1 sur le plan). Architecture religieuse et militaire

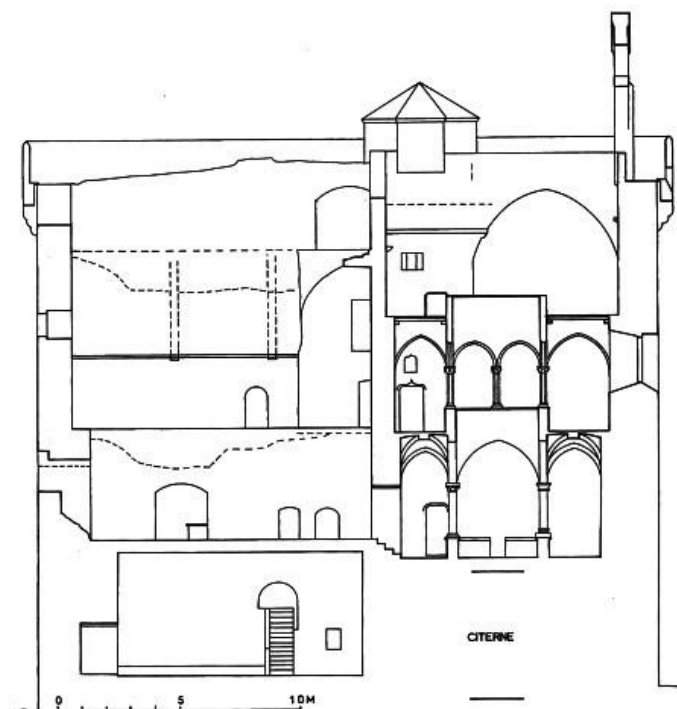
Document 13. Voici le plan type d'un monastère (d'après les Dossiers de l'archéologie n° 229 et le site <http://architecture.relig.free.fr>).



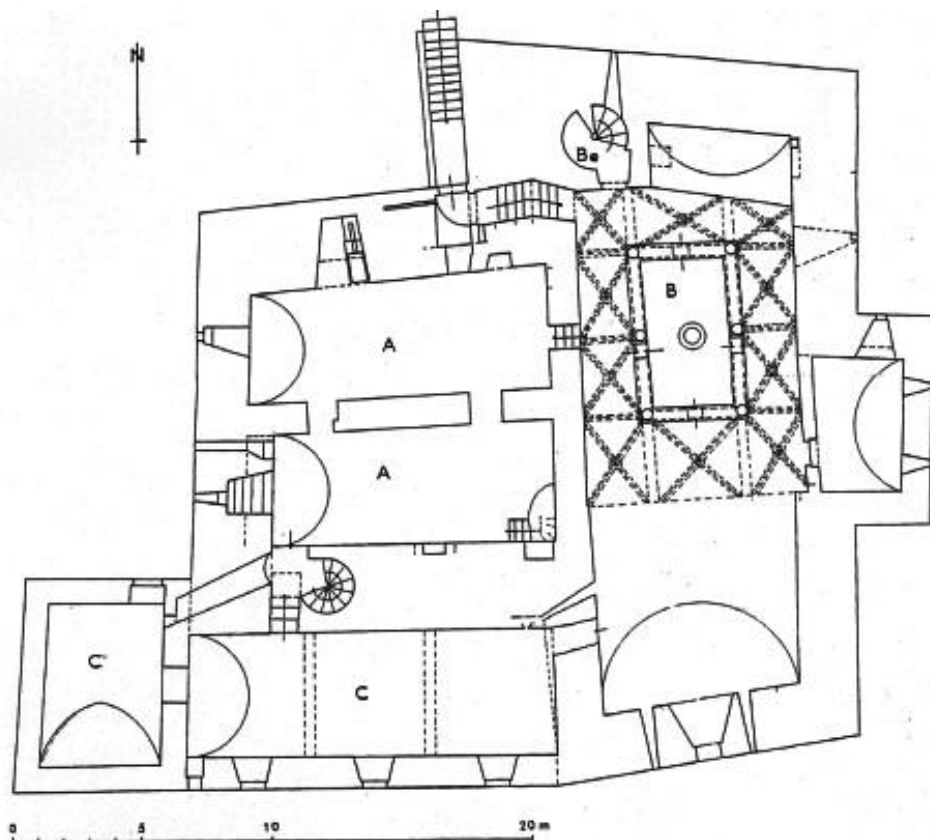
- 1- L'abbatiale
- 2- Le cloître
- 3- La sacristie
- 4- La salle capitulaire
- 5- Le chauffoir
- 6- Le réfectoire
- 7- La cuisine
- 8- Le réfectoire des convers
- 9- Le lavabo
- 10- Le jubé
- 11- La salle des moines et scriptorium
- 12- Le cellier

L'espace central d'une abbaye est son **cloître** (lat. *claustrum*) autour duquel s'agencent tous les autres bâtiments. Formé par quatre galeries (le chiffre quatre symbolisant les quatre évangiles), il enferme un jardin souvent agrémenté de deux points d'eau : un puits et un **lavabo** (pour les ablutions). Le cloître est à la fois un lieu de méditation et un lieu de passage. Le cloître dessert la plupart des autres lieux de l'abbaye. Il s'adosse à l'**abbatiale** (église de l'abbaye). Sur les autres ailes du cloître, on trouve des bâtiments ayant une fonction "intellectuelle" (**salle capitulaire**, salle des moines/**scriptorium** [lieu où les moines copistes écrivent], **bibliothèque**) et d'autres ayant une fonction pratique (dortoir, réfectoire, cuisine, cellier, chauffoir). La salle capitulaire est un lieu de décision. Les moines s'y réunissent quotidiennement pour y discuter un chapitre de la règle de Saint Benoît, pour y avouer leurs fautes ou pour y résoudre des problèmes administratifs. Le **dortoir** communique souvent avec l'abbatiale. De cette manière, les moines, qui devaient se rendre à l'office huit fois par jour, dont plusieurs fois la nuit, réduisaient le chemin à parcourir entre leur lit et l'autel.

Document 14. Plans du monastère fortifié



tour. Coupe est-ouest. N. Pégand, Service de l'Inventaire.



Plan du premier étage de la tour. N. Pégand, Service de l'Inventaire.

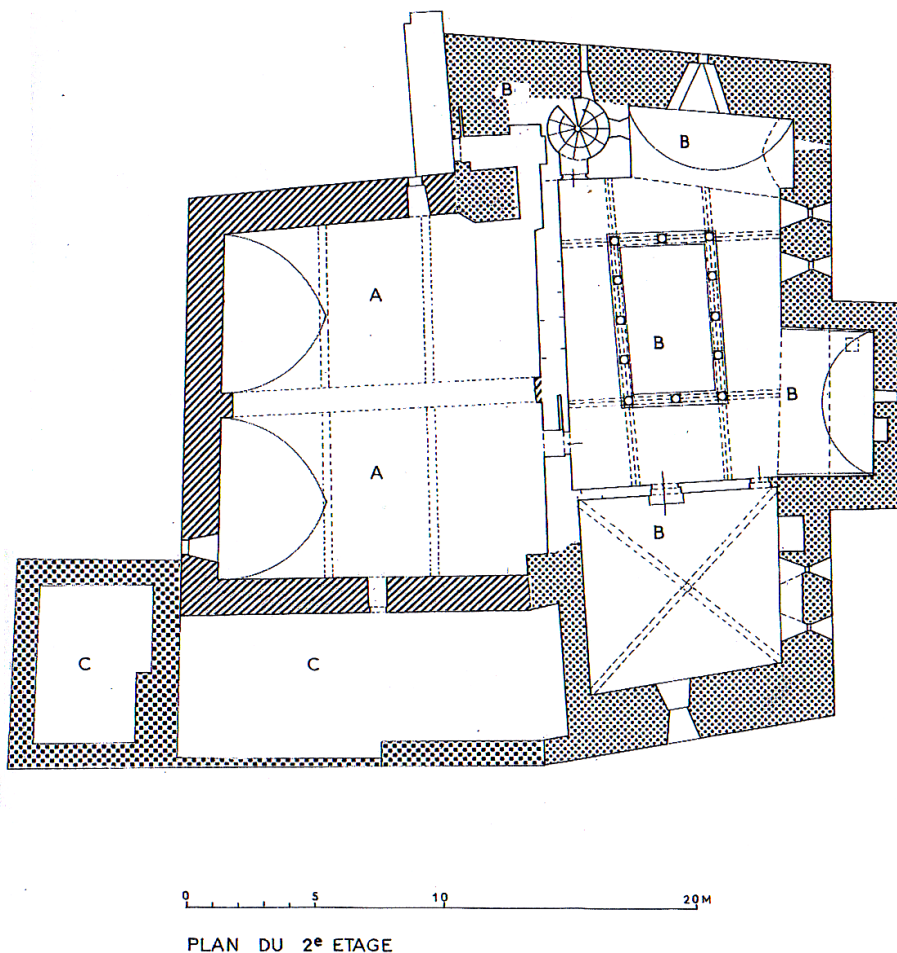


fig 3 : plan au deuxième étage, niveau 2 (d'après relevé N. Pégand - Inventaire Général).

La partie A est la tour la plus ancienne. Elle a été construite à la fin du XIe et conçue comme un donjon, c'est-à-dire une tour fortifiée servant à la fois de lieu d'habitation et de lieu défensif. La partie B a été construite à la fin du XIIe et au début du XIIIe siècle. La partie C est la plus récente et date probablement du XVe siècle. A cette époque, qui correspond au moment où les moines s'installent définitivement dans la tour, l'intérieur a été réaménagé comme en témoigne la date de 1450 sculptée sur la retombée d'une ogive.

Question 9. Levez les yeux et retrouvez cette date de 1450 (en sachant qu'elle a été en partie effacée et que seul le 4 peut aujourd'hui se lire aisément.) Reportez son emplacement sur le plan.



Rez-de-chaussée du bâtiment A de la tour. Archives de l'abbaye de Lérins.

Le Rez - de - chaussée (accès interdit) est occupé par de très grandes caves qui abritaient les réserves de nourriture (celliers) et une citerne.

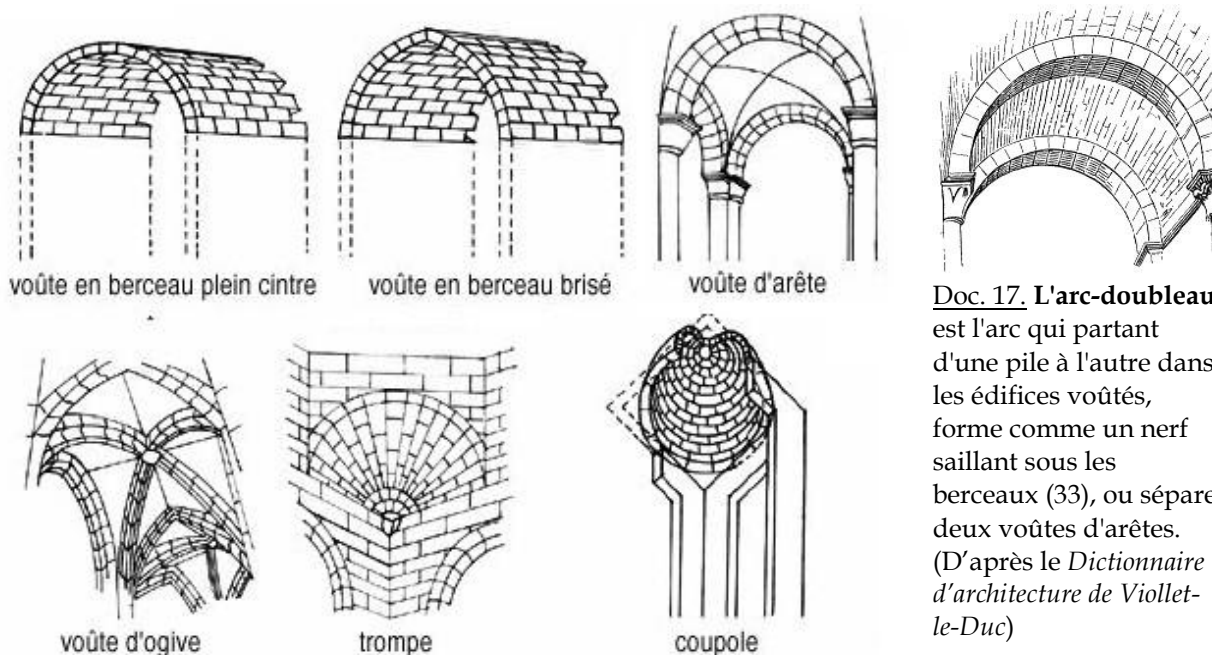
Document 15. Photo parue dans G. Butaud, C. Caby, Y. Codou, R. M. Dessi, M. Lauwers, 2009. Lérins, Une île monastique dans l'occident médiéval.

Question 10. En sachant que le premier étage, où vous vous trouvez, était consacré plus spécialement au travail et à la vie commune et que le deuxième niveau était consacré à la prière et en vous aidant du plan type des abbayes p. 6, complétez les plans p. 7 et 8 en vous aidant des pancartes quand il y en a et en formulant des hypothèses lorsque aucune indication n'est fournie.

Vous utiliserez 2 couleurs pour distinguer les informations relevées sur les pancartes (bleu) et les hypothèses (rouge).

Question 11. Au 2ème étage, dans la chapelle, à quel emplacement se situait l'armoire qui contenait les reliques de Saint Honorat, à partir de 1391, mais aussi celles de Caprais, de Venance, d'Aigulfe... ? Marquez son emplacement sur le plan p 8. Dans quel objet décoré étaient conservées ces reliques ?

Document 16. Eléments de vocabulaire d'architecture (d'après encyclopédie Hachette)



Doc. 17. L'arc-doubleau est l'arc qui partant d'une pile à l'autre dans les édifices voûtés, forme comme un nerf saillant sous les berceaux (33), ou sépare deux voûtes d'arêtes. (D'après le Dictionnaire d'architecture de Viollet-le-Duc)

L'architecture religieuse du moyen-âge est marquée par une évolution qu'on peut simplifier ainsi :

- Du XIème au XIIème siècle, voire début XIIIème, l'art roman est caractérisé par des voûtes en berceau en plein cintre, puis par des voûtes brisées et des voûtes d'arêtes (croisement de deux voûtes en berceau), ainsi que par des coupoles.
- Du XIIIème au XVème siècles, l'art gothique utilise des arcs brisés, des voûtes complexes appelées voûtes sur croisées d'ogives ou voûtes d'ogives.

Question 12 : complétez le tableau suivant

Salles - références des documents	Datation (style -siècles)	Eléments de preuve observés
Sous-sol bâtiment A (doc 14 et 15)		
Cloître premier étage (doc 14)		
Cloître deuxième étage (doc 14)		
Chapelle deuxième étage		

Question 13. Décrivez l'architecture de la grande salle du bâtiment C au premier étage, en utilisant le vocabulaire architectural pour légènder cette photo. Quelle date de construction suggèrerait cette architecture ? Est-ce exact (voir p. 8) ?

Doc. 18. grande salle du bâtiment C au premier étage de la tour.



Question 14

Créez une légènde pour les photographies ci-dessous. Vocabulaire : bossages – créneaux – merlons – mâchicoulis – meurtrières

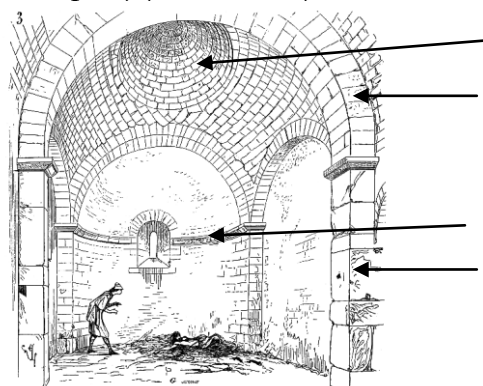


Document 19 : les fortifications de la tour.



5/ Architecture romane et débats théologiques : la chapelle de la Trinité

Document 20 : la chapelle de la Trinité (n° 4 sur le plan) (XI^{ème} siècle)



Q. 15. Reconstituez le décor de la chapelle de la Trinité sur la photo ci-dessus : que manque-t-il ? Ajoutez l'élément manquant.

Q. 16 Complétez la légende de ce dessin

Trouvez une autre référence à la Trinité dans son architecture à l'extérieur à l'Est :

Document 21.

« Nous devons répéter les rudiments de la tradition chrétienne primitive, dans cette expression parfaite du **Symbole*** se découvre clairement et **l'unité et la trinité de Dieu** et en même temps, en confessant par une triple répétition que nous croyons au Père, au Fils et à l'Esprit Saint, nous rendons à la foi un unique hommage. (...) Comprendons le sens de ces paroles : sous le signe de la Trinité, le Fils est envoyé par le Père, non seulement pour prêcher l'Évangile, mais pour accorder la repentance, et l'Esprit Saint reçoit pour mission de récompenser ceux qui obéissent (à Dieu), en répandant sur eux ses dons. »

Fauste de Riez : « Sur l'Esprit Saint » (V^{ème} siècle).

Texte écrit contre les partisans de l'arianisme (doctrine défendue par Arius, prêtre d'Alexandrie, puis condamnée par l'Église catholique) qui subordonnaient la personne du fils au Père. C'était nier la divinité du Christ.

Fauste de Riez fut abbé de Lérins.

* Le « **Symbole** de Nicée » est une profession de foi élaboré au cours du I^{er} concile de Nicée, en 325, réuni par l'empereur Constantin I^{er}. Afin de rétablir la paix religieuse et de construire l'unité de l'Église, il convoque tous les évêques pour décider d'un dogme commun. C'est le Credo (« je crois » en latin) : « **Nous croyons en un seul Dieu** Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles.

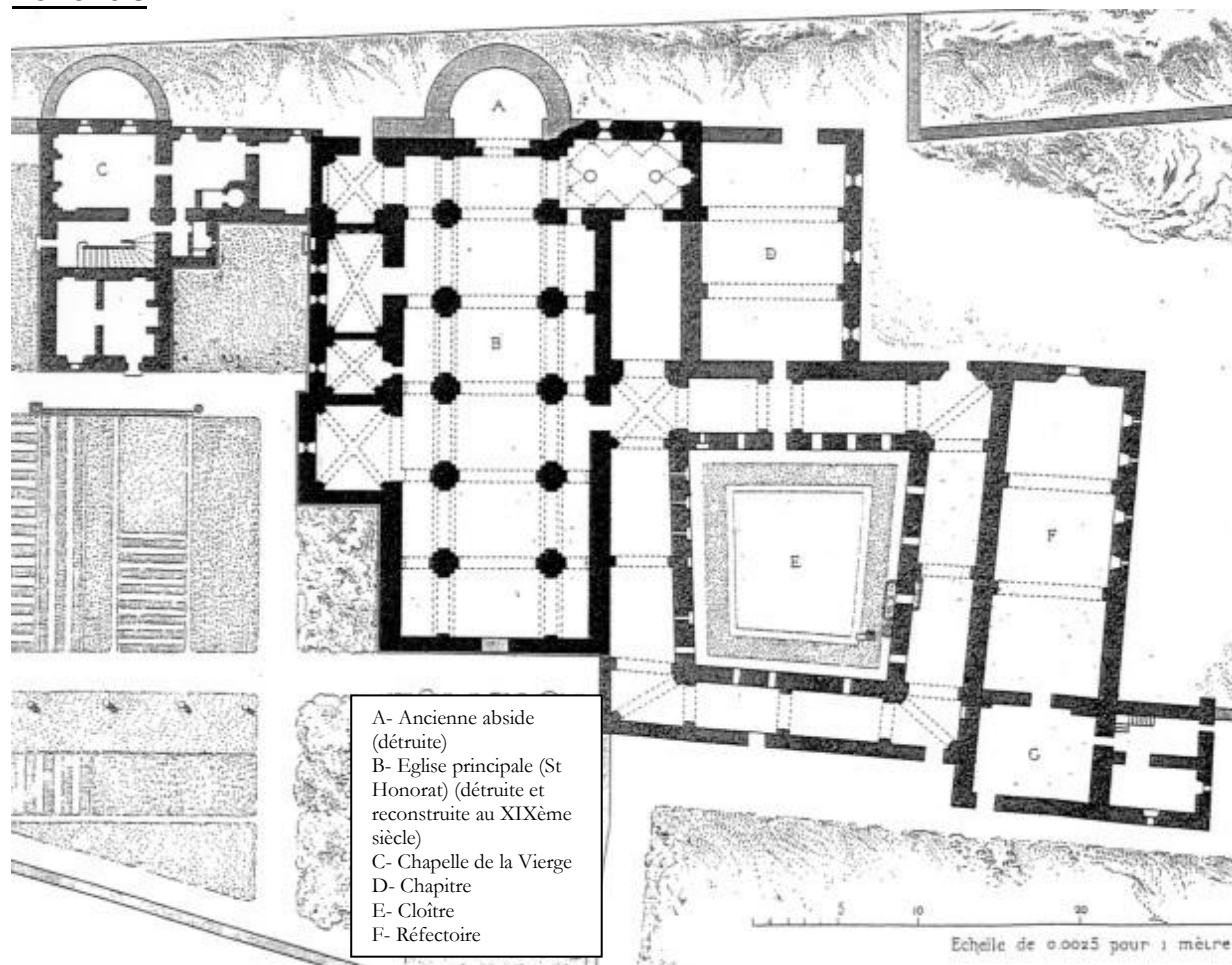
Nous croyons en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles, Lumière issue de la Lumière, vrai Dieu issu du vrai Dieu, engendré et non créé, consubstantiel au Père et par qui tout a été fait ; qui pour nous les hommes et pour notre salut, est descendu des cieux et s'est incarné du Saint-Esprit et de la vierge Marie et s'est fait homme. Il a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, il a souffert et il a été mis au tombeau ; il est ressuscité des morts le troisième jour, conformément aux Écritures ; il est monté au Ciel où il siège à la droite du Père. De là, il reviendra dans la gloire pour juger les vivants et les morts, et son règne n'aura pas de fin.

Nous croyons en l'Esprit-Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie, qui **procède du Père**, qui a parlé par les Prophètes, qui avec le Père et le Fils est adoré et glorifié ; nous croyons en Église, une, sainte, catholique (dans le sens d'universel) et apostolique. Nous confessons un seul baptême pour la rémission des péchés ; nous attendons la résurrection des morts et la vie du monde à venir. »

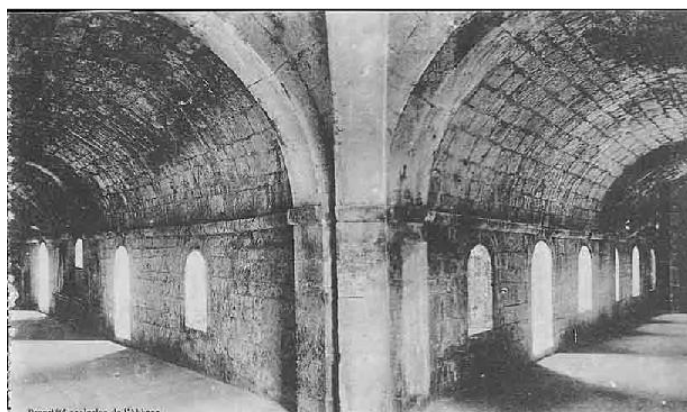
En 589, les évêques occidentaux modifient le Credo en écrivant que le Saint-Esprit est dit procéder du Père **"et du Fils"**, ce qui constitue l'une des causes majeures du schisme entre l'Église orthodoxe et l'Église catholique **en 1054**, la première refusant cette innovation, qu'elle juge contraire à la Foi des Pères.

Question 17 : En quoi cette chapelle témoigne-t-elle de la participation des moines de Lérins aux intenses débats théologiques des débuts du christianisme et du XIème siècle ?

6/ Comment vivent les moines ? Visite du monastère de Saint Honorat



Document 22. Plan de l'abbaye au XIIIème siècle. Voir document 13 pour des explications.



Doc. 23 : le cloître (XIème - XIIème - XIIIème siècle)

Q. 18 : Réalisez la légende de la photographie ci-contre.

Q. 19. Observer dans l'angle nord-est du cloître, à gauche de la porte d'accès à l'église saint-Honorat, le bloc sculpté servant de chapiteau. Recopiez l'inscription et traduisez-la :

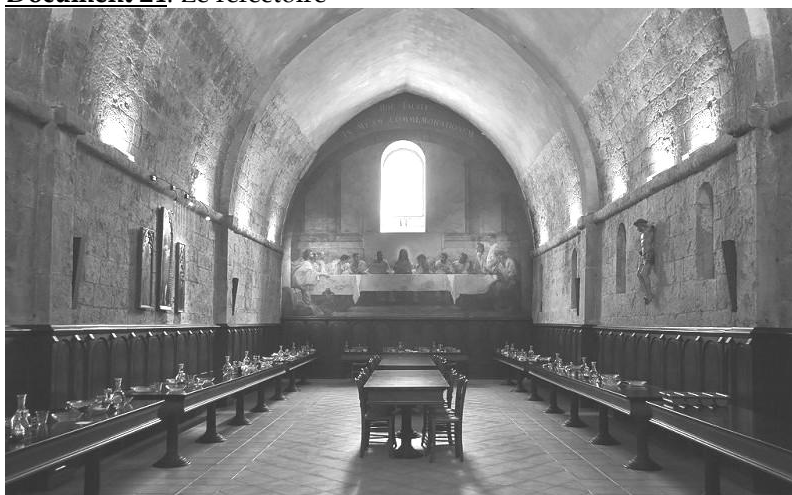
Q. 20. Que veut-on prouver en mettant ainsi en évidence un vestige de l'Antiquité romaine, à l'époque de la construction du cloître, époque où de nouveaux monastères se créent un peu partout en Europe ?

Question 21. Allez au centre du cloître. Que voyez-vous de l'extérieur ?

Comment interprétez-vous cela d'un point de vue symbolique ?

Question 22. Localisez le lavabo sur le plan. A-t-il seulement une fonction utilitaire ?

Document 24. Le réfectoire

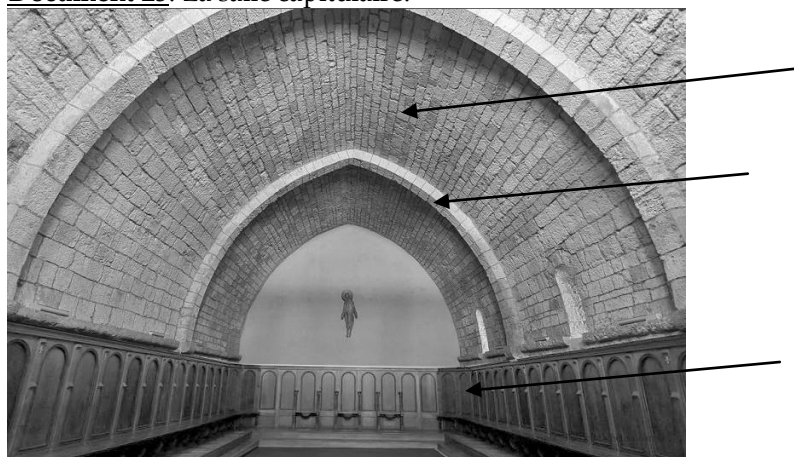


Question 23. Décrivez l'architecture du réfectoire (ou légendez la photo)

Question 24 : quelles sont les obligations de la règle pour les repas ?

Pourquoi peut-on parler de nourritures spirituelles et matérielles ?

Document 25. La salle capitulaire.



Document 26. D'après Observations sur les statuts du monastère de Lérins, 1453

Le chapitre était composé de l'abbé, du prieur claustral, du sacristain, du doyen, de l'ouvrier et de l'infirmier, du camérier, du précenteur et du chambrier, tous officiers du monastère, de huit autres religieux conventuels et enfin de quatorze prieurs tous religieux dépendants du dit monastère savoir de Gênes, de Vintimille, de Vallauris, de La Napoule, de Puget-Thénières, de Callian, de Roumoules, de Vergons, de Sabourg, d'Albosc, de Villars et de Moustayret et les quatre diffiniteurs qui furent choisis et élus du nombre des susdits religieux capitulans en dressèrent les statuts. Et tous promirent et jurèrent sur les saintes évangiles de les observer inviolablement.

Abbé : il dirige le monastère. Il est élu par les moines.

Sacristain : chargé des ornements, des reliques, des lumières, des cierges, à l'église.

Ouvrier : s'occupe des réparations et de l'entretien des bâtiments

infirmier : s'occupe des malades, des médicaments.

Camérier : chargé du vestiaire (vêtements) des moines.

Précenteur : chargé de la bibliothèque et de l'enseignement de la musique

Chambrier : s'occupe des meubles et de l'accueil des personnes étrangères à la communauté.

Religieux conventuels : moines installés dans le couvent.

Prieurs : moines dirigeant une des installations de Lérins à l'extérieur, les prieurés (petits monastères dirigés par l'abbaye de Lérins). Diffiniteurs : religieux choisis pour assister l'abbé.

Capitulans : membres du chapitre

Source : Archives départementales des Alpes Maritimes

Question 25 : que fait-on dans cette salle ?

Combien de personnes pouvaient s'asseoir ?

Que signifient les expressions « avoir voix au chapitre » ?

« chapitrer » quelqu'un ?

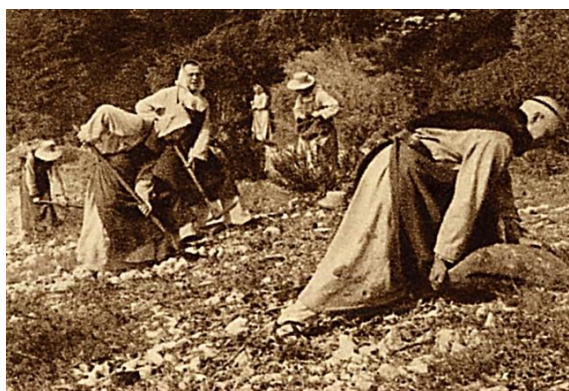
Document 27. Résumé de la règle de Saint Benoît.

La journée du moine est réglée par la liturgie des heures qui huit fois par jour rassemble la communauté pour prier en commun, à partir des Psaumes et de la Bible. Ces offices liturgiques sont de durée variable : les trois grands offices de Vigiles, Laudes et Vêpres étant plus longs, les autres offices (« Petites heures ») sont plus courts : Prime, Tierce, Sexte, None et Complies. La journée commence à « la huitième heure de la nuit », avec les Vigiles nocturnes. Les Vigiles sont suivies d'un temps de lecture. Puis au lever du jour viennent les Laudes. Les offices de Prime, Tierce, Sexte, None se situent comme leur nom l'indique respectivement à la première, la troisième, la sixième et la neuvième heure du jour (à l'époque de Saint Benoît, les horaires étaient définis d'après le soleil, donc en fonction de la longueur saisonnière du jour). Les Vêpres (Vespera), comme leur nom l'indique également, sont l'office du soir. Après le repas et une lecture en commun, c'est le dernier office de la journée, les Complies. Elles sont suivies par le grand silence de la nuit.

En dehors des offices, les moines s'adonnent au travail manuel. Du temps est aussi réservé à la lecture, étude de l'Écriture et des Pères de l'Église. Wikipedia, article « Règle de Saint Benoît ».

Question 26 : Combien de fois par jour les moines vont-ils prier ? Pourquoi prier autant ?

Document 28. Publicité pour la liqueur des moines de Lérins. Début XXème siècle. Archives municipales, Cannes.



Document 29. Travaux agricoles. Cartes postales, début XXème siècle. Archives municipales, Cannes

Doc. 30. Champs, 2010.

Question 27. A quel point précis de la règle de Saint Benoît se rattachent ces documents ?



Doc. 31. Dessin aquarellé, début XVIIe siècle. Carpentras, Bibliothèque Inguimbertaine, fonds Peiresc. Publié dans Butaud G, Caby C., Codou Y., Dessi R.-M., Lauwers M., 2009. Lérins, une île monastique dans l'Occident médiéval.

Question 28. L'emplacement des champs, des chemins et des zones boisées a-t-il changé depuis le XVIIème siècle ?

7/ Au musée de la Castre : le monastère de saint Honorat, seigneur féodal. Le château de la Castre

- début XIe siècle : donation territoriale à l'abbaye de Lérins par Guillaume Grueta, fils de Rodoard Prince d'Antibes, comprenant l'ancien château "Castellum Marcellini" (probablement une construction en bois).
- fin XIe siècle : édification de la tour donjon et d'un mur d'enceinte à l'initiative de Aldebert II, seigneur et abbé de Lérins.
- XIIe / XIIIe siècles : construction de la chapelle Notre-Dame du Puy (style roman), de l'aile ouest et des citernes (accolées à la chapelle).

Question 29. Décrivez l'architecture du donjon

Forme en plan :

Nombre d'étages :

Technique utilisée pour les plafonds :

Nombre de pièces par étage :

Hauteur de la tour :

Où se trouve la porte d'accès ? Pourquoi ?

Quelles parties du château ont disparu ?

Question 30 : décrivez l'architecture de la chapelle Sainte-Anne (anciennement Notre-Dame du Puy)

Question 31 : En quoi l'architecture du château de la Castre est-elle un symbole du pouvoir seigneurial de l'abbé de Lérins ?

Document 32. Entrée en religion de Guillaume Gruetta, fils du comte d'Antibes, seigneur de Grasse, vers 1030.

« Depuis que, dans le Paradis, à cause de sa faute, il a été dit par le Seigneur à notre premier père : «la terre est maudite dans ton ouvrage», la presque totalité du genre humain, dans l'épreuve de ce voyage, est écrasée par le poids toujours renouvelé et quotidien des péchés et des malheurs. Mais le suprême guérisseur, ne voulant pas que périsse pour toujours ce qu'il avait créé, crie miséricordieusement à tous : «Venez à moi vous tous qui peinez et êtes surchargés et je vous redonnerai des forces.» Moi, Guillaume, désireux d'accomplir cette parole de commandement, abandonnant tout ce qui appartient au siècle pour servir dorénavant Dieu seul et vivre selon la règle de Saint-Benoît, déposant le ceinturon militaire auprès du monastère de Lérins, sous l'abbé Garnier, j'assume, avec la permission de Dieu, l'ordre monastique : mais comme nous avons appris par l'Écriture que l'homme rachète son âme par ses richesses, je donne, en même temps que ma personne, au Seigneur Dieu et à Sainte Marie ou Saint Honorat et au lieu de Lérins, [...] tout le quart d'Arluc¹ tant en château ou village qu'en part ou toutes ses dépendances cultivées et incultes [...] Nous [...] confirmons la donation que nous avons faite naguère [...] à l'abbé Garnier du port de Cannes [...]. »

Archives départementales des Alpes Maritimes.

1 : Arluc : village qui se trouvait à l'ouest de Cannes, sur la colline Saint Cassien.

Question 32. Comment le village de Cannes est-il devenu un bien de l'abbaye ? Pourquoi ?

Document 33

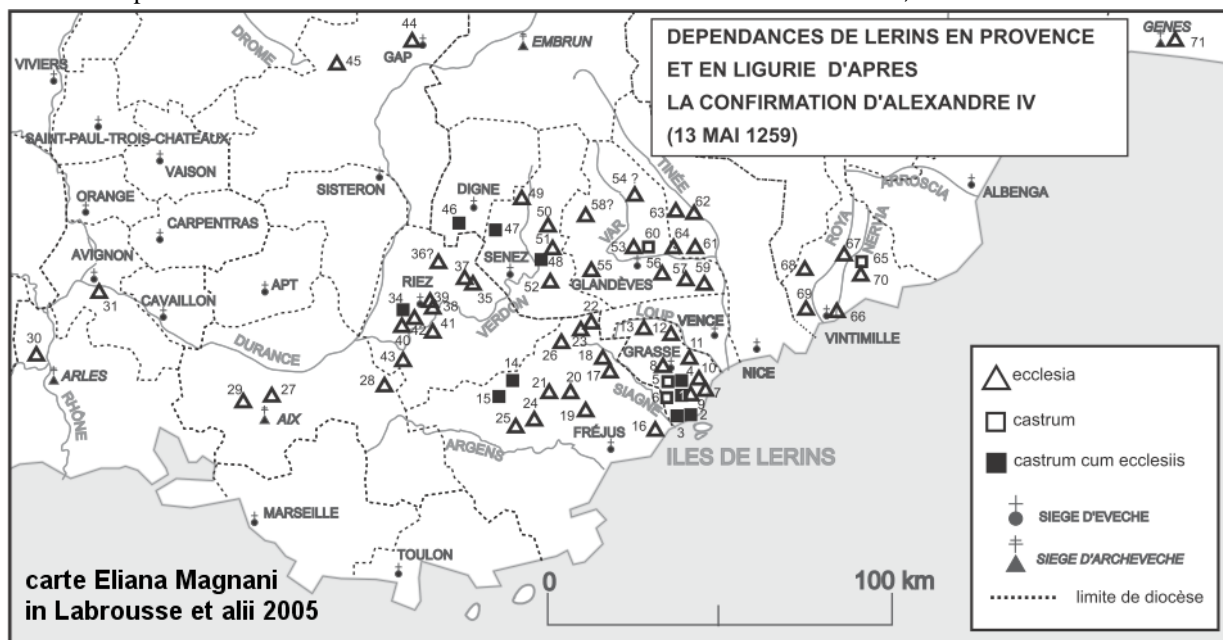
Les habitants qui exploitaient des terres à Cannes devaient une redevance annuelle, le cens : celui-ci pouvait être en argent (entre 1 obole et 18 deniers), ou en nature (par exemple des poules). Il y avait aussi une taxe en cas de vente ou d'héritage. Au XV^{ème} siècle, la charte de franchise concédée par l'abbé de Lérins à Cannes précise certains droits :

L'abbé perçoit la dîme (1/13^{ème} du blé, du seigle, de l'avoine, de l'épeautre, de l'orge ; 1/11^{ème} du raisin, du chanvre, du lin ; 1/30^{ème} des agneaux). Les habitants doivent les « banalités » : utilisation obligatoire et payante des moulins banaux (du seigneur) pour moudre le blé et des fours banaux (pour cuire le pain). Il perçoit également 1/3 des recettes provenant du transport des pèlerins à St Honorat. Il perçoit aussi une part des poissons pêchés dans ses mers : 1/4 des thons, 1/30^{ème} des autres poissons.

D'après J. A. Durbec, Cannes du XI^{ème} au XV^{ème} siècle. In histoire de Cannes, Aubenas R. et alii, 1977.

« L'article 31 établit l'office de l'infirmier perpétuel qui aura le soin et charge des malades auxquels il fournira le médecin et tous les remèdes nécessaires et de toutes les douceurs et nourriture pour leur convalescence. Et pour fournir à la dépense, il lui est assigné la dîme sur la ferrage et jardin de Jacques Martin, de Cannes, la dîme et tasque sur deux terres situées à la Val de Cannes appelées l'Infirmierie, les offrandes de l'église de Cannes le jour des morts, sur le prieuré de Puget-Théniers cinq livres en argent, sur celui du Touët cinq livres, sur le prieuré de Villars cinq livres et sur le prieuré de Callian cinq livres, plus un florin et la dîme sur la ferrage appelée l'Infirmierie située au terroir de Mougins et de même sur le prieuré Saint-Honorat de Grasse, la dîme de tous les fruits du terroir de Sartoux, plus trois terres, un pré et un jardin audit terroir, la terre de Saint-Florent au terroir du Canaux et l'église de Saint-Pierre des Aspres et celle de Notre-Dame de Serret de Moriez, quatre florins sur les jardins de Monet Seigneur de Grasse. »

Archives départementales. Observations sur les statuts du monastère de Lérins, 1453

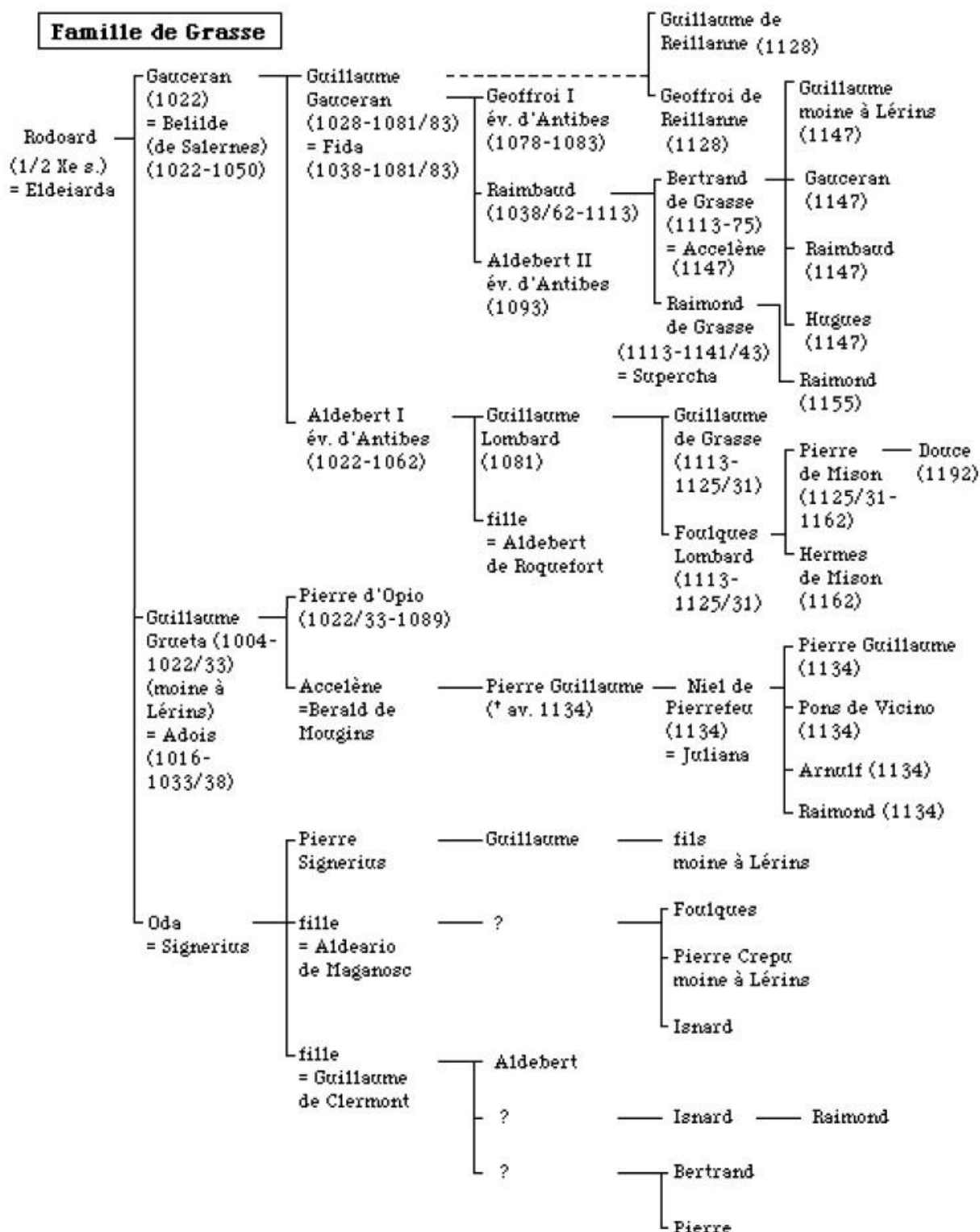


Ecclesia : église ; castrum : château .

Question 33. Quel est l'intérêt pour l'abbaye de Lérins d'être seigneur de Cannes ? Quel est l'intérêt d'avoir des prieurés et des églises dans la région ? L'abbaye possède-t-elle beaucoup de biens ?

8/ Qui sont les moines du Moyen-Âge ?

Document 34 Famille des seigneurs de Grasse, dits « Princes d'Antibes » (XI^e siècle)
(E.Magnani, In Labrousse et alii, 2005, Histoire de Lérins).



Question 34 : entourez sur cet arbre généalogique les membres de cette famille noble qui sont moines ou abbés de Lérins, ou évêque d'Antibes.

Document 35

L'oblation, c'est-à-dire la donation d'un enfant en bas âge pour être élevé et éduqué dans le monastère, est une première forme d'entrée dans la communauté monastique. L'oblature, pendant le haut Moyen Âge est une forme de donation. Au même titre que les biens matériels offerts aux monastères, il s'agit de rendre à Dieu ce qui a été reçu de lui. C'est un sacrifice inconditionnel (...). L'offrande d'un fils au service divin est par ailleurs une façon très concrète d'établir des liens serrés avec le monastère au sein duquel la famille aura son propre représentant. La donation d'un oblat, ainsi que toute autre conversion à la vie monastique, était systématiquement accompagnée d'une donation de biens. Ce sont toutes ces caractéristiques que nous rencontrons dans l'oblation, en 1093, de l'un des fils de la famille de Castellane. La cérémonie a lieu dans le diocèse de Riez, au castrum de Roumoules, près duquel les Lériniens possèdent depuis une dizaine d'années deux églises. En présence de plusieurs "hommes nobles" et de l'abbé Aldebert II, Boniface de Castellane offre son jeune fils (puer), Aldebert, au monastère de Lérins, "le consacrant librement à Dieu, à la manière de Samuel". Pour "accroître cette oblation", Boniface offre au monastère un sixième du castrum et de la villa de Puimoisson, biens qu'il avait reçus du père de sa femme, Stéphanie, à l'occasion de leur mariage. (E. Magnani, in Labrousse et alii, 2005, Histoire de Lérins).

Document 36

Plus nombreuses sont les conversions à l'âge adulte (...). Cette pratique, avec la restriction des mariages, sert aussi à équilibrer le nombre d'héritiers mâles dans les familles trop nombreuses. Quatre des seize garçons de la famille des Châteaurenard-Châteauvert deviennent moines de l'abbaye de Lérins à la fin du XI^e siècle (tandis que, à notre connaissance, seulement deux autres se sont mariés). Ils sont entrés au monastère à l'âge adulte : Guillaume-Aldebert de Châteaurenard et son cousin Bertrand, qui sont cités respectivement dans les documents dès 1094 et 1090, n'apparaissent en tant que moines qu'en 1124 et en 1144. Il se peut que, pour assurer leur pérennité, certaines familles, avant d'en faire des moines, conservaient une "réserve" de jeunes gens maintenus dans le célibat, susceptibles d'engendrer des héritiers en cas de défaillance des frères déjà mariés. (E. Magnani, in Labrousse et alii, 2005, Histoire de Lérins).

Document 37

Nombreux sont les seigneurs et chevaliers du XI^e et XII^e siècle qui, arrivant à un âge mûr ou à la vieillesse, choisissent de finir leur vie en sainteté dans un monastère. Avec l'accord de leurs parents, épouse, fils ou frères, ils offrent un bien à la communauté qui les accueille. Guillaume Grueta de Grasse, à la fin de sa vie, décide d'abandonner le siècle, de déposer son épée pour vivre selon la règle de Saint-Benoît à Lérins. Certains décident de devenir moines sur leur lit de mort. Vers 1073, Laugier Roux de Nice est malade et craignant la mort, il est amené par l'évêque de Nice, Raimond, à Lérins où il est fait moine. À cette occasion, il offre au monastère tous ses biens situés dans le castrum de Cagnes, "pour mes péchés", dit-il, "et pour que Dieu, par l'intercession de sainte Marie et saint Honorat, et de tous les saints me fassent parvenir à la véritable pénitence et, après la fin, à la vie éternelle". Ces conversions tardives, survenant parfois à l'approche de la mort, avaient une profonde signification. Après toute une vie passée dans le siècle, on cherchait la purification et une garantie de la rémission des péchés, par le sacrifice de soi, en s'abandonnant à un monastère. Cette croyance dans la supériorité spirituelle de l'état monastique était propagée par les moines eux-mêmes qui prônaient l'adoption de la règle bénédictine comme gage du salut. (E. Magnani, in Labrousse et alii, 2005, Histoire de Lérins).

Question 35. De quel milieu sont issus la plupart des moines de Lérins ? (documents 32, 35 à 37)

Question 36 : A quels âges peut-on rentrer au monastère ? (documents 32, 35 à 37)

Question 37 : quelles les motivations religieuses de l'entrée au monastère ? (documents 32, 35 à 37)

Question 38 : quelles sont les motivations sociales de l'entrée au monastère ? Les personnes concernées sont-elles toujours volontaires ?

9/ Pourquoi donner aux moines ?

Document 38. Les enjeux du don : l'ici-bas et l'au-delà

Acte de donation de 1061, passé par l'évêque Aldebert I^{er} d'Antibes. Il écrit : “ Ô, le Dieu, artisan vénéré et désirable des choses, qui fait que la peine du corps et la contrition de l'esprit sont salvatrices, l'une étant le gémissement des larmes qui coulent, l'autre le rappel des donations d'aumônes. Moi, Aldebert, évêque d'Antibes, cède à la sainte mère de Dieu et toujours vierge Marie et à saint Honorat, à l'abbé Aldebert et aux cénobites de l'Église de Lérins, en donation légale, une simple offrande, pour que leurs éternelles prières m'arrachent de l'oppression présente, et que dans l'avenir elles m'insèrent dans la joie de l'éternité [...]”.

Une charte de donation émanant du comte de Clermont Robert rappelle : “en l'année 1064 de l'incarnation de notre Seigneur Jésus-Christ, en accord avec Dieu, créateur de tout, et avec ses divins conseils qui montrent que chacun peut racheter ses péchés par l'aumône, ces conseils qui disent : “honore ton Seigneur de tes biens” [Proverbes 3, 9], et : “donnez l'aumône et tout sera pour vous” [Luc 11, 41], et : “comme l'eau éteint le feu, l'aumône éteint le péché” [Siracide 3, 33], inspiré par la clémence divine et basé sur ces paroles, moi, le comte Robert, en craignant l'anéantissement de la mort et les peines de l'enfer, pour le remède de mon âme et de l'âme de mes parents, je cède, donne et offre à Dieu, à sainte Marie et à saint Honorat, au monastère de Lérins et à l'abbé Aldebert et ses successeurs, deux manses [...]”.

Le comte Robert offre avec Étienne, évêque de Clermont, l'église Saint-Just de Brioude, en Auvergne, : “[...] nous, les donateurs [...] il nous plaît d'offrir quelque chose de nos biens propres au Seigneur Dieu et au monastère de Lérins, fondé et consacré en l'honneur de la sainte mère de Dieu et toujours vierge Marie, et du très glorieux confesseur Honorat, où gouverne le très vénérable abbé Aldebert, afin que Dieu tout-puissant, par le mérite et l'intervention des saints susdits et des autres saints qui, nous croyons, y reposent, et par les prières des moines, daigne nous secourir [...]”

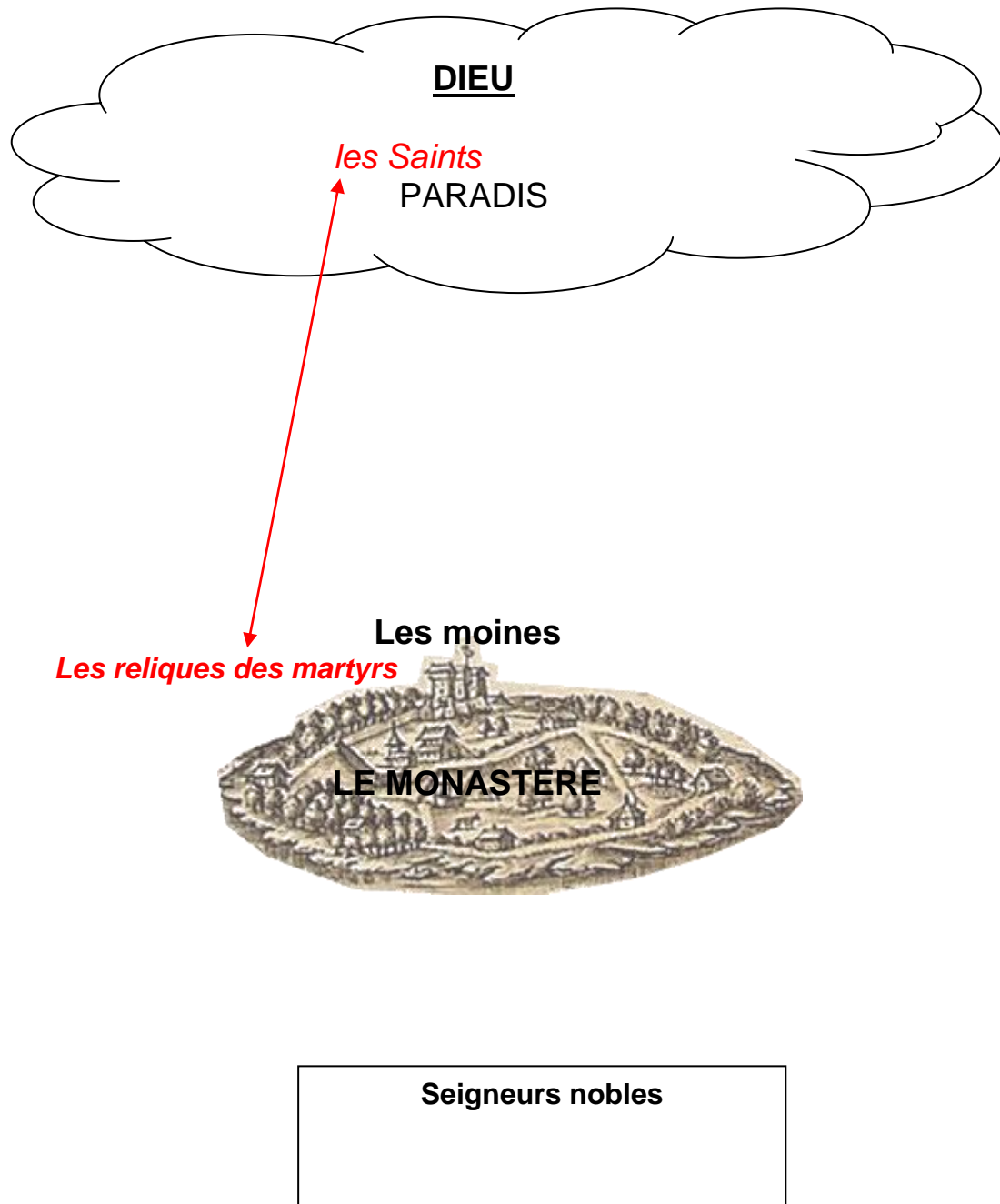
(E. Magnani, In Labrousse et alii, 2005, Histoire de Lérins).

Question 39 : Quels sont les mots utilisés par Aldebert 1^{er} et le comte Robert pour qualifier leurs dons :

Qu'attendent-ils en échange de leurs dons ?

Question 40 : Quel est le rôle des moines et du monastère dans cet échange entre les hommes et Dieu ? Comment jouent-ils ce rôle ?

10/ Synthèse : Lérins, un monastère chrétien dans la société féodale



La population chrétienne : paysans, artisans, pêcheurs.
Villages et villes appartenant aux seigneurs nobles ou à l'abbaye

- | <u>Circulation des biens matériels</u> | <u>circulation des biens spirituels</u> | <u>circulation des hommes</u> |
|----------------------------------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------|
| Donation | prières | entrée en religion |
| Redevances dues au seigneur | indulgences | pèlerinage |
| Dîme | rémission des péchés | prieurs (dans prieurés) et prêtres (églises) |

Compléter le schéma

11/ Lexique

abbé	Chef des moines. Il est en principe élu par les moines.
abbaye	Monastère placé sous la direction d'un abbé ou d'une abbesse
anachorètes	Synonyme d'ermite.
ascèse	Discipline et sacrifices que l'on s'impose afin de tendre vers un idéal de perfection morale
cénobite	Moine vivant en communauté
cénobitisme	Mode de vie des cénobites
châsse	Coffre renfermant les reliques d'un saint
confession	Aveu de ses péchés à un prêtre catholique, pour en obtenir la rémission.
érémitisme	Mode de vie des ermites
ermite	Moines vivant en solitaires dans le désert.
évêque	Religieux dirigeant les prêtres d'un diocèse.
indulgence	Rémission totale ou partielle des péchés.
jeûne	Privation d'alimentation
jubé	Clôture séparant le chœur de la nef, le clergé et les fidèles, dans les églises catholiques.
martyr	Personne à qui on a infligé des supplices et/ou la mort parce qu'elle a refusé d'abjurer sa foi.
martyre	Supplices, souffrances et/ou mort endurés par quelqu'un parce qu'il n'a pas voulu renier sa foi.
moine	Religieux ayant prononcé des vœux solennels et vivant généralement cloîtré dans un monastère, en groupe,, selon la règle de son ordre. Appartient au clergé régulier.
monastère	Institution chrétienne regroupant des moines ou des moniales qui vivent en groupe sous une même règle, sous la direction d'un abbé ou d'une abbesse.
monastique	Qui concerne ou appartient aux moines ou au monastère
péché	Faute commise par un homme qui ne respecte pas les règles de la religion. En punition, les âmes des pécheurs peuvent être envoyées en enfer, ou leur entrée au paradis retardée.
pèlerin	Personne qui participe à une pèlerinage.
pèlerinage	Voyage d'un ou plusieurs fidèles d'une religion vers un lieu sacré.
pénitent	Personne qui regrette d'avoir péché et qui cherche à se faire pardonner ses péchés par ses actions.
prêtre	Religieux vivant « dans le siècle », c'est-à-dire avec la population, pour encadrer celle-ci. il appartient au clergé séculier.
redevances	Sommes ou prestations en nature dues par des habitants à leur seigneur.
reliques	Restes des corps des saints, auxquels on rend un culte et on prête un pouvoir magique.
rémission	Pardon des péchés, permettant l'entrée au paradis.
saint	Se dit d'une personne élue de Dieu et reconnue par l'Église.
Sarrasins	Population musulmane d'Afrique, d'Espagne et d'Orient au Moyen Âge

Bibliographie

G. Butaud, C. Caby, Y. Codou, R. M. Dessi, M. Lauwers, 2009. *Lérins, Une île monastique dans l'occident médiéval*. Version pdf en ligne : <http://www.cepam.cnrs.fr/Lerins-Une-ile-monastique-dans-l>

M. Labrousse, E. Magnani, Y. Codou, J.-M. Le Gall, R. Bertrand et V. Gaudrat, *Histoire de l'abbaye de Lérins*, Abbaye de Bellefontaine, 2005.

Extraits en ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00118417/en/>

Remerciements à Vladimir Gaudrat, père abbé, et à Yann Codou, maître de conférences à l'université de Nice.

Dossier réalisé par B. Gassin, chargé de mission pour l'éducation artistique et culturelle.